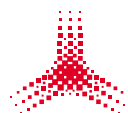


sécurité

nous veillons à la sécurité

des appareils électriques



montena
montena emc sa

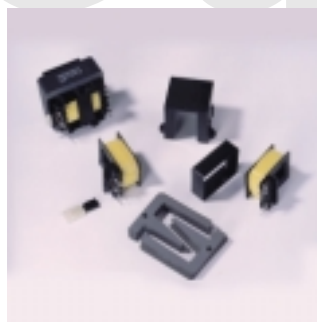
sécurité

Avant de commercialiser un appareil électrique ou électronique, il est indispensable de le conformer aux normes de sécurité en vigueur.

Depuis le 1^{er} janvier 1997, tous les appareils électriques destinés aux marchés national et européen doivent satisfaire aux exigences relatives à la sécurité.

Pour le fabricant, cela signifie que le produit doit être en accord avec toutes les directives applicables et les normes harmonisées qui leur sont rattachées. L'apposition sur l'appareil d'un marquage CE certifie la conformité de sa construction.

Il assume ainsi officiellement sa responsabilité vis-à-vis du consommateur.



La complexité et le niveau des exigences de certaines normes peuvent constituer une barrière pour de nombreux fabricants, qui se posent alors en général les questions suivantes:

- Mon produit est-il concerné par la directive basse tension ?
- Dois-je également prouver la conformité à d'autres directives ?
- Comment puis-je savoir quelles normes harmonisées sont applicables à mon produit ?
- Qui effectue les examens et les tests en vue de la certification ?
- Qui peut me remettre un rapport de test destiné à ma documentation technique ?




Tout cela, nous le savons!
Dans le domaine de la sécurité des appareils et dans le cadre de la directive "basse tension" 73/23/CE, nos services sont les suivants:

- Consultation pendant la phase d'élaboration.
- Information quant à l'applicabilité des composants (les composants certifiés ne sont pas toujours utilisables).
- Organisation de toutes les épreuves et de tous les essais requis (laboratoire accrédité).
- Établissement d'un rapport d'essais, que vous pouvez ajouter directement à votre documentation technique ou exploiter pour le développement de vos produits.
- Remise de rapports de contrôle, qui peuvent être transmis directement, en Suisse, à l'inspecteurat fédéral du courant fort pour l'obtention d'un marquage S+.
- Formations et séminaires, dans nos locaux ou dans les vôtres. Chaque formation est adaptée à vos besoins.

Grâce à notre réseau international de collaboration, nous pouvons également effectuer pour vous les démarches en vue de l'obtention des certifications suivantes:

- GS, pour le marché allemand
- NRTL, pour le marché nord-américain
- S, pour le marché japonais
- NOM, pour le marché mexicain
- Rapport d'essais et certificat CB
- Rapport d'essais et certificat CCA
- Certification UL
- FIMKO, GOSTR et autres sigles internationaux de sécurité



**Notre objectif est de vous
fournir des services qui
correspondent réellement
à vos besoins, qui respectent
et garantissent votre
responsabilité à l'égard
des utilisateurs de vos
produits.**

N'hésitez pas à prendre contact avec
nous pour plus de précisions.

montena emc sa

Zone industrielle

CH-1728 Rossens - Suisse

Tél.: + 41 26 411 93 33 - fax: + 41 26 411 93 30

montena emc ag

Leilab I - CH-5300 Turgi - Suisse

Tél.: + 41 56 299 36 36 - fax: + 41 56 299 25 08

montena emc ag

EMV-Pruefstelle FSH/montena emc - Tellstrasse 2 - Postfach 664 - CH - 9001 St. Gallen - Suisse

Tél.: + 41 71 278 41 92 - Fax : + 41 71 278 41 93

www.montena.com

W e c a n d o i t !

